

16 novembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de la note de contribution d'Orée à la COP22 !

À l'occasion de la journée thématique « Villes et Territoires » du 12 novembre lors de la COP22 à Marrakech, ORÉE a présenté sa nouvelle publication : « *Les enjeux climatiques du bâtiment. Économie circulaire, biodiversité : Comment développer des solutions transversales ?* »



Dans cette note, **ORÉE** développe une réflexion conjointe sur l'économie circulaire et la biodiversité, afin de proposer des solutions **concrètes** et **efficaces** dans la lutte contre le changement climatique.

Les **enjeux climatiques du bâtiment**, qui représente près du quart des émissions de CO₂ en France, sont abordés dans une approche globale, qui souligne l'importance d'une démarche multi-échelles et multi-acteurs. En outre, des exemples illustrent les pistes d'actions pour inspirer les acteurs des territoires.

Plusieurs idées phares ressortent de notre étude :

Agir dès la conception. L'extraction des matériaux, les transports et la phase chantier sont des étapes préliminaires cruciales lorsque l'on cherche à alléger l'impact écologique du bâtiment. Grâce des méthodes innovantes telles que l'éco-conception ou le biomimétisme qui prend la biodiversité comme source d'inspiration, il est possible de réduire efficacement et durablement l'empreinte du secteur.

Anticiper l'évolution des usages. La modularité et la réversibilité, mais aussi l'anticipation de la déconstruction, contribuent également à réduire l'impact climatique du bâtiment. Un appartement dont le nombre et la taille des pièces est ajustable selon les besoins permet d'éviter son obsolescence prématurée. Limiter l'utilisation de matières complexes (alliage, colles...) facilite la déconstruction, le réemploi et le recyclage de matière.

Changer d'échelle d'action. Les synergies entre bâtiments génèrent une meilleure gestion des flux de personnes, de matières et d'énergie. Les quartiers mixtes bureaux/habitations permettent par exemple de mutualiser des équipements tels que les parkings, utilisés par des employés le jour et des habitants le soir. Avec la planification (PLU, SCoT...) les bâtiments doivent être inscrits dans leurs contextes territoriaux. Ainsi, les flux pensés à grande échelle favorisent une gestion plus efficace des ressources et une meilleure prise en compte de la biodiversité. C'est notamment le cas des bâtiments reliés à des réseaux permettant de récupérer la chaleur fatale des équipements industriels.

Téléchargez la note en [français](#) et en [anglais](#) !

À propos d'Orée :

ORÉE, association multi-acteurs créée en 1992, rassemble plus de 170 entreprises, collectivités, associations, académiques et experts, pour développer une réflexion commune sur les meilleures pratiques environnementales et mettre en œuvre des outils pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires. L'association s'attache à proposer des solutions concrètes autour de ses 3 priorités : Économie circulaire incluant le recyclage et la valorisation des matières ; Biodiversité et économie ; Reporting RSE et Ancrage local des entreprises.

Plus d'informations : www.oree.org

Contact : Alice Sarran, sarran@oree.org
Contact presse : Grégoire Brethomé, brethome@oree.org